

Rapport de la Commission technique suite à la réponse de la Municipalité au postulat de M. Yves Froidevaux intitulé « pour la définition d'une politique communale en matière de gestion des déchets »

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La Commission technique chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au postulat de M. Yves Froidevaux intitulé « pour la définition d'une politique communale en matière de gestion des déchets », composée de :

Patrick Wegmann	UDC, 1 ^{er} membre
Christelle Giraud-Nydegger	GdG, rapporteure
Anna Beutler	PLR
Jean-Philippe Genoud	GdG
Yves Froidevaux	PS-Les Verts-POP

s'est réunie le 9 septembre 2019 à 18h30 à Montoly 1, salle Léman, 1er étage, à Gland, en présence de Monsieur le Municipal Michael Rohrer, ainsi que de Monsieur Ranfiss Trujillo, chef du Service des infrastructure et de l'environnement.

Remerciements

Les membres de la Commission remercient les personnes précitées pour leur disponibilité et les réponses apportées à leurs questions.

Préambule

Le 3 mai 2018 M. Yves Froidevaux demandait à la Municipalité, par le biais d'un postulat, de rédiger un rapport définissant la politique communale en matière de gestion des déchets, et ceci préalablement ou conjointement au dépôt du préavis sur le crédit de réalisation de la déchèterie. En plus de la question de la décentralisation de la collecte des déchets, il était également demandé que les questions de lutte contre le littering et de l'information à la population (communication à la population) soient également intégrées dans ce rapport.

Pour M. Rohrer, le postulat de M. Yves Froidevaux a permis à la Municipalité de faire un point de situation après 6 années d'existence de la taxe au sac sur le territoire communal, et lui a également permis de réfléchir à des pistes de travail pour les années à venir.

Exposé

La commission technique relève et salue les efforts entrepris par la Municipalité depuis les années 90 dans le cadre de la collecte, le transport, l'élimination séparée des déchets recyclables et spéciaux, produits par les ménages. Néanmoins, un certain nombre de points ont été soulevés par la commission, nécessitant selon elle des éclaircissements :

Écopoints

La ville de Gland possède aujourd'hui six écopoints sur son territoire dans lesquels seuls le verre et les huiles sont collectés. Ces écopoints sont complétés par des conteneurs enterrés dans le quartier Eikenøtt qui eux, permettent de collecter les papiers-cartons, l'aluminium/fer blanc et le verre.

En 2009 la Municipalité mandatait le bureau CSD ingénieurs pour réaliser une étude de variantes de gestion des déchets dans le but d'augmenter la capacité de récolte des déchets sur le territoire communal. Pour rappel, cette étude devait donner suite au constat de la faible évolution du taux de recyclage dans les années 2000. Dans ses conclusions en 2013, le cabinet de conseil proposait notamment de densifier le réseau d'écopoints.

En 2015, malgré les conclusions de CSD ingénieurs, la Municipalité indiquait, dans sa réponse à l'interpellation de M. Marc-Antoine Senn, qu'elle ne souhaitait pas investir dans de nouveaux écopoints. Elle indiquait notamment être encore en phase d'évaluation du concept de collecte installé dans le quartier d'Eikenøtt.

Messieurs Rohrer et Trujillo expliquent à la commission que la Municipalité ne souhaite pas développer les écopoints et ceci pour les raisons suivantes :

1. Les résultats d'analyses effectuées dans le quartier Eikenøtt n'ont pas été satisfaisants ;
2. Du point de vue du foncier, installer des écopoints nécessite de la place et la possibilité de le faire. Les quartiers de Gland ne sont pas suffisamment denses pour justifier le développement d'écopoints ;
3. D'un point de vue économique, les coûts des écopoints sont importants. Leur développement reviendrait à augmenter la taxe forfaitaire ;
4. La commune ne souhaite pas saturer le réseau routier déjà dense à cause de véhicules qui viendraient déposer leurs recyclables dans de nouveaux écopoints disséminés dans la ville ;

Monsieur Trujillo indique néanmoins que le développement des écopoints pourrait être demandés/imposés aux nouvelles constructions. En ce qui concerne la Combaz, un écopoint a d'ailleurs été imposé par le Service des infrastructures et de l'environnement – les constructeurs définiront l'endroit exact de cet écopoint. M. Rohrer mentionne qu'un autre projet d'écopoint pourrait éventuellement voir le jour dans le quartier de Mauverney/rue des Alpes car le quartier sera prochainement densifié.

Collecte « porte-à-porte »

M. Rohrer informe la commission que les ordures ménagères ont diminué de près de la moitié depuis l'introduction de la taxe au sac. Dès le 1^{er} janvier 2021, de nouveaux contrats de collectes seront signés, la Municipalité souhaite d'ailleurs supprimer une des tournées pour la remplacer par le ramassage de papier. En effet, ce type de déchet représente une part importante du volume des recyclables dans les ménages : env. 800 tonnes par an sur l'ensemble du territoire de la commune, soit 20% des recyclables.

M. Rohrer explique aussi que les habitants pourront éventuellement déposer des sacs blancs taxés dans la nouvelle déchetterie. A noter que ceci n'est pas le cas actuellement.

À la question de savoir si le quartier Eikenøtt, qui est doté d'écopoints, sera également touché par la suppression d'une tournée de ramassage des ordures ménagères, M. Rohrer répond que le quartier Eikenøtt pourrait ne pas être affecté par cette décision car ce quartier a été dimensionné pour accueillir deux tournées.

La commission technique souhaiterait néanmoins que la fréquence de ramassage des déchets verts puisse se faire 2 fois par semaine lors des mois d'été et ceci à cause des odeurs dues à la chaleur.

Qualité du tri :

M. Rohrer indique à la commission que la qualité du tri dans les écopoints n'est pas satisfaisante. Selon lui, le taux de sacs non conformes dans les écopoints d'Eikenøtt se chiffre à 10%. D'autre part, du PET se retrouve régulièrement dans les ordures ménagères, tout comme des sacs plastiques dans les déchets verts.

En ce qui concerne le compost, M. Rohrer et M. Trujillo admettent que la problématique est compliquée. Pour essayer de répondre à cet enjeu, la Municipalité a pris la décision de distribuer des sacs compostables via les commerçants du marché hebdomadaire. Pour déclencher des prises de conscience de la part des habitants, d'autres moyens ont été analysés et testés dans un bâtiment en collaboration avec COSEDEC : dépôt d'autocollants d'avertissement, répression, etc. rien n'y a fait - L'évolution des comportements dans cet immeuble n'a pas eu lieu.

M. Trujillo conclut que la qualité du tri est meilleure à la déchetterie. En effet, la déchetterie informe, sensibilise les habitants qui ne connaissent pas nos systèmes de tri, etc. La déchetterie permet une communication de proximité – il y a un échange, ce qui n'est pas le cas des communications « coups de poing » qui sont parfois « blamantes ».

Retour au point de vente

La Municipalité souhaite encourager le retour aux points de ventes chaque fois que cela est possible, et envisage de rappeler aux commerces leur obligation de mettre en place et de développer des filières de collecte pour plusieurs catégories de déchets. Les avantages pour la commune seraient les suivants : gratuité, accessibilité avec des horaires souvent plus étendus que ceux de la déchetterie, existence de la logistique à l'évacuation des déchets.

D'autre part, la commune souhaiterait également sensibiliser les points de vente à vendre en vrac. A la question de savoir si une collaboration avec la promotion économique a été ou est envisagée, ou si une campagne de sensibilisation de la population à consommer différemment a été réfléchi, M. Rohrer nous dit ne pas avoir étudié une approche concrète à ce jour.

Informations (communication à la population) sur la question de la décentralisation de la collecte des déchets et du littering

M. Rohrer confirme que le canton relève comme principal problème la qualité du tri des déchets. Celle-ci est, d'une manière générale, mauvaise. M. Rohrer admet également que la communication auprès des habitants pourrait être améliorée.

Pour M. Trujillo, les « repair cafés » que la commune soutient, les brocantes à la déchetterie, etc. sont également de bons moyens de sensibiliser la population.

Pour la Municipalité, la communication est importante et un travail d'amélioration est à faire, mais la communication tout public semble avoir ses limites. Les communications « coups de poing » ne fonctionnent pas. A ce jour, COSEDEC intervient dans des écoles, un groupe de littering existe.

Délibérations

Écopoints et qualité du tri

La commissions techniques soulève les points suivants :

1. Actuellement, les habitants (à l'exception de ceux dotés d'écopoints proches de chez eux) doivent se déplacer à la déchetterie ou les ramener aux points de vente pour déposer leurs recyclables, et ceci d'une manière généralement motorisée
 - La commission regrette ce non-sens écologique mais également la surcharge du trafic routier. N'oublions pas que les jeunes utilisent de moins en moins la voiture – peut-être souhaiteraient-ils aussi jouer leur rôle de citoyen en triant leurs déchets ?

2. De nombreuses communes/villes vaudoises ont développé des réseaux d'écopoints sur leur territoire. La commission se demande pour quelle raison la commune de Gland semble penser que ce système n'est pas le bon pour elle.
 - La commission regrette qu'aucun chiffre n'ait été présenté dans sa réponse au postulat, ne lui ait été présenté dans le cadre de la présente séance. Des données chiffrées seraient en effet intéressantes pour comprendre comment se positionne la ville Gland par rapport aux autres communes/villes vaudoises sur ce sujet.
3. La Municipalité dit ne pas envisager de densifier le réseau d'écopoints mais indique néanmoins vouloir échelonner l'installation de nouveaux écopoints aux nouvelles constructions.
 - La commission regrette qu'aucune stratégie ne soit proposée et regrette les contradictions dans la réponse de la Municipalité à ce sujet.
4. La Municipalité affirme que la qualité du tri est mauvaise, notamment dans le quartier d'Eikenøtt qui bénéficie d'écopoints.
 - La commission regrette qu'aucun rapport chiffré ne puisse être communiqué à ce sujet puisque la phase d'évaluation du concept de collecte n'a fait l'objet d'aucun rapport.
 - La commission regrette également qu'aucune action de communication particulière ne soit faite aux personnes qui bénéficient d'écopoints.

Retour au point de vente

1. La Municipalité dit vouloir sensibiliser les commerces à vendre du vrac et à installer, voire développer des filières de collecte pour plusieurs catégories de déchets. Une demande à ce sujet devrait être envoyée aux points de vente
 - La commission regrette qu'aucun plan d'action concret n'ait été discuté à ce stade, notamment avec le délégué à la promotion économique et en lien avec le label « Cité de l'énergie ». Un plan d'action transversal semblerait approprié.

Informations (communication à la population) sur la question de la décentralisation de la collecte des déchets et du littering

1. La Municipalité admet qu'il est nécessaire de renforcer la communication pour sensibiliser la population sur cette problématique et concède que la communication auprès des habitants pourrait être améliorée.
 - La commission regrette qu'aucune information, actions concrètes et innovantes, plan de communication en matière de tri et de littering n'apparaissent dans la réponse de la Municipalité au présent postulat, malgré le fait que des actions existent à l'heure actuelle sur le territoire glandois. L'explication donnée, soit le fait que cette question dépende d'un autre dicastère, semble particulièrement étonnante.

Conclusions

La commission chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au présent postulat regrette que la Municipalité ait opté pour une politique de gestion des déchets peu volontariste. En effet, en rédigeant une réponse incomplète, la Municipalité semble ne pas vouloir se donner les moyens de comprendre les problèmes et ainsi les résoudre. La commission regrette notamment :

- Un rapport peu exhaustif, parfois contradictoire ;
- L'inexistence d'informations chiffrées concernant les écopoints, la qualité du tri des déchets et des comparaisons avec d'autres villes/communes vaudoises ;
- L'inexistence d'un plan d'actions, de communication et de verbalisation concrets en matière de tri et de littering ;
- Un manque de coordination entre les différents dicastères ;

- Une politique d'information insatisfaisante..

Au vu de ce qui précède, la commission technique chargée d'étudier la réponse de la Municipalité au présent postulat, recommande, à l'unanimité de ses membres, de refuser la réponse de la Municipalité.

Signatures des membres de la Commission

Patrick Wegmann, 1 ^{er} membre
Christelle Giraud-Nydegger. rapporteure
Anna Beutler
Jean-Philippe Genoud
Yves Froidevaux